

Annonce légale

DATE DE PARUTION 27-04-2022

RÉFÉRENCE 22EJ11017

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE Dissolution

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej11017/>

SCI LE CLOS DES CHARMES

Société civile immobilière à capital variable en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : Lieu-dit Pouyanne N° 1

33210 ROAILLAN

Siège de liquidation : Résidence Le Neptune, Bât. A3, 8 Quai des Docks, 06300 NICE

499 524 700 RCS BORDEAUX

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/02/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ali ALTAIE, demeurant Résidence Le Neptune, Bât. A3, 8 Quai des Docks, 06300 NICE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence Le Neptune, Bât. A3, 8 Quai des Docks, 06300 NICE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur